



Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 17 octobre 2012

Monsieur Frédéric CUVILLIER
Ministre délégué chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

RN 154 et RN 12

Projet d'accélération de l'aménagement à 2 x 2 voies par mis en concession

Monsieur le Ministre,

Nous vous interpellons à nouveau suite aux différentes réunions de concertation qui se sont déroulées en Eure-et-Loir.

Nous avons le sentiment d'une volonté forte de certains élus pour cette mise en concession sur un tracé prévu depuis plus de 40 ans mais qui n'est peut-être plus d'actualité. Il s'agissait alors d'une rocade.

Faut-il tout sacrifier à la rapidité ?

De plus, la présentation du cabinet d'expert IRIS, assistant le maître d'ouvrage ne nous donne pas satisfaction.

Effectivement, les axes retenus pour l'élaboration des grilles d'analyse permettant de définir le tracé le plus pertinent n'ont pas été pris en compte dans leur globalité. Vous trouverez en pièce jointe, l'analyse qui a été faite par le Maire de FRESNAY-L'EVEQUE, Francis BESNARD, fermement opposé au tracé proposé.

Nous vous demandons expressément une EXPERTISE INDEPENDANTE de la méthode utilisée par la DREAL pour définir la pertinence des grilles d'analyse en prenant en compte notamment les éléments de prospectives et les rapports les plus récents émis par le centre d'analyses stratégiques.

Vous trouverez pièce jointe, un récapitulatif de tous les points que nous contestons et qui ont déjà été largement évoqués dans nos précédents courriers.

Le mercredi 17 octobre, vous avez mis en place la commission du SNIT. Nous vous remercions de nous préciser :

- * Les critères qui seront pris en compte pour examiner les projets dont celui de la RN 154,
- * La fréquence des réunions.

De plus nous souhaitons être auditionnés pour apporter notre contribution aux travaux de cette commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande sachant que nous voulons avant tout préserver les habitants et les enfants de nos villages, et,

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre profond respect.

Le Président,

François BREDON